



Pass Culture et chèque culture/ sport

publié le 08/09/2023

Pour cette rentrée, **deux aides à l'accès à la culture sont proposés aux collégiens** :

► *Le Pass Culture individuel*

La part individuelle permet à tous les jeunes de 15 à 18 ans et sur l'ensemble du territoire national, d'acquérir des biens et services culturels grâce à un crédit individuel. Ils peuvent réserver des places et abonnements, des livres, des CD, des services numériques, des visites, des cours et ateliers, du matériel beaux-arts, etc. en téléchargeant l'application pass Culture.

<https://pass.culture.fr/> 

- *Le chèque sport/culture Charente-Maritime* :

<https://la.charente-maritime.fr/fiches-aides/cheques-sport> 

Pour toute information complémentaire, l'élève peut passer au CDI.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.